



Formation : **Mécénat et fiscalité des associations**

Programme : Le régime fiscal des associations et le mécénat.

L'association dont la gestion est considérée comme étant « désintéressée ».
L'exercice par une association d'activités concurrentielles, et son « utilité sociale ».
Les cas où une association entretient des « relations privilégiées » avec une entreprise.
Les associations fonctionnant « au profit d'un cercle restreint de personnes ».
Les catégories d'activités associatives éligibles au régime du mécénat.
Les différents types de dépenses et de versements assimilés fiscalement à des « dons ».
La(es) procédure(s) à utiliser pour sécuriser la situation fiscale de l'association.

Public cible : Dirigeants associatifs ou bénévoles responsables d'activité.

Intervenant : M. Didier BOUSSARD – Correspondant départemental 'associations' du Pôle gestion fiscale du Centre des Finances Publiques de La Sarthe.

Lieu : Salle Philippe Goude Place des Comtes du Maine
(escalier face à Maine 2000) Le Mans – Tram et bus à proximité

Dates : lundi 25 novembre 2019

Horaires : 17h 45 à 20h 45.

Inscriptions et informations :

Auprès de France Bénévolat Sarthe au 02 43 87 50 02 /
02 43 87 50 40 ou francebenevolatsarthe.accueil@lemans.fr



**Formation
gratuite**